

**Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 10 juin, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 17h00.

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers(e) :

Manon Côté	Gilles Gauvreau
Rémi Beaudesne	Benoît Couture
Dominic Lapointe	

Est absent : le conseiller Steve Leblanc

Les membres présents forment le quorum.

2019-06-113 Résultats de l'appel d'offres public pour le remplacement du réducteur de pression de la rue Curé-Charles-Lemire

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions vendredi le 7 juin 2019 à 10h00 suite à un appel d'offres public publié sur le SEAO le 10 mai 2019 et portant le titre « Travaux de remplacement du réducteur de pression – Rue du Curé-Charles-Lemire » ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçue 2 soumissions lors de cet appel d'offres, soit celle de T.G.C. au montant de 297,785.25\$ tx incl et celle de Groupe Gagné Construction au montant de 383,333.00\$ tx incl. ;

ATTENDU la recommandation reçue le 10 juin 2019 de la firme Stantec ayant pour mandat de vérifier la conformité des soumissions reçues et se lisant comme suit :
"*... vous pouvez procéder à l'acceptation du plus bas soumissionnaire conforme, soit T.G.C au montant de 297,785.25\$ tx incl. Cependant, nous tenons à vous préciser que les montants soumissionnés nous apparaissent élevés comparativement à l'envergure réelle du projet. Les principaux éléments suivants ont fait en sorte d'augmenter significativement le prix du projet :*

- *Obligation de réalisation des travaux en période estivale;*
- *Distance importante de la carrière la plus près (+/- 40 km);*
- *Obligation de prévoir deux mobilisation/démobilisations;*
- *Peu de quantités (conduite, bordures, asphalt, etc) qui permettraient un coût unitaire plus raisonnable.*

Donc, pour réduire certains éléments du projet, il faudrait possiblement envisager de permettre la réalisation des travaux à l'automne. Ainsi, les frais additionnels associés à l'alimentation temporaire, aux travaux d'été, aux mobilisation/démobilisation multiples, etc seraient alors diminués. »

ATTENDU QUE l'offre reçue de T.G.C. dépasse de plus de 50% le budget alloué à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, L EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE REJETER les soumissions reçues et de retourner en appel d'offres, après avoir modifié le Devis en lien avec le projet.

2019-06-114 Embauche d'une ressource – Personne responsable des loisirs, de la vie communautaire et chargée de projets

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord est à la recherche d'une ressource qui serait responsable des loisirs, de la vie communautaire et chargée de projets ;

ATTENDU QU'un comité de sélection a été formé afin de procéder aux différentes étapes liées à l'embauche de cette ressource ;

ATTENDU QUE suite aux étapes du processus franchies, le comité de sélection a fait la recommandation aux élus de procéder à l'embauche de Mme Élise Hamel à titre de responsable des loisirs, de la vie communautaire et chargée de projets;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'ACCEPTER la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de Mme Élise Hamel à titre de responsable des loisirs, de la vie communautaire et chargée de projets.

2019-06-115 Tracteur à gazon Kubota

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCEPTER l'offre de vente à tempérament (location-acquisition) de Kubota Victoriaville pour un tracteur Kubota F2690, 26HP, 4 roues motrices, tondeuse 60 pouces avec décharge arrière au montant de 26,162\$ + taxes, payables par 60 mensualités de 436.78\$ et ayant une somme résiduelle de 2\$ à la fin du terme;

QUE Mathieu COUTURE, directeur général de la municipalité, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à cette transaction.

2019-06-116 Assemblée annuelle du Réseau Biblio – Vendredi 14 juin à Trois-Rivières

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. Rémi Beauchesne, conseiller, à aller représenter la municipalité du Canton de Ham-Nord lors de l'Assemblée annuelle du Réseau Biblio qui aura lieu le vendredi 14 juin 2019 à Trois-Rivières et d'en assumer les frais liés au déplacement.

Le maire lève l'assemblée à 17h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.